

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-JORIOZ (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle consulaire, sous la présidence de Monsieur Michel BEAL, Maire.

PRESENTS (21) :

BEAL Michel, SAINT-MARCEL André, CHARVIN Chantal, COLOMBET Agnès, BANCOD Hervé, SORCE Rose-Marie, CABY François, PASTOR Gérard, COURTOIS Catherine, EMONET Elisabeth, CANET Véronique, JOSSERAND Françoise, EL HAGE Henriette, VAUTHIER Jean-Luc, GARDET Carole, GASCA Vincent, de LA CHAPELLE Grégory, MORISET Kamila, BUREL Sylvia, WHARMBY Isabelle, SICARD Rudy.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (5) :

Frédéric GONDA a donné pouvoir à François CABY
Corinne LETEROUIN a donné pouvoir à Agnès COLOMBET
Michaël DEHOORNE a donné pouvoir à Brice VANDEPITTE
Laurent CHAUMARD a donné pouvoir à André SAINT-MARCEL
Aude SCOTTON a donné pouvoir à Sylvia BUREL

ABSENTS EXCUSES (3) : LEGER Flavien, B. VANDEPITTE, C. BOUCHER

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 mars 2024

Date d'affichage : 13 mars 2024

Chantal CHARVIN a été élue secrétaire de séance.

**Délibération rendue
exécutoire**

Compte tenu de la transmission

en Préfecture le : 29.03.2024

Et publication le : 28-03-24

Le Maire,

Commission municipale permanente – Modification de la composition des commissions « Culture / Patrimoine / Protocole cérémonies / Elections / Citoyenneté / Relations avec les associations culturelles et domaine patrimonial communal » - « Environnement / Développement durable / Gestion des espaces naturels / Déplacements / Economie tourisme / Marché / Commerces / Agriculture / Chemins ruraux et sentiers » - « Education / Crèche / Garderie / Restaurant scolaire / Transport scolaire / Périscolaire / Relais assistants maternels / Espace d'Animation du Laudon » - « Travaux neufs / Entretien / Voiries / Espaces publics / Bâtiments »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L. 2121-22 du Code général des collectivités territoriales qui prévoit que le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Vu la délibération n° 2020-26 du 23 mai 2020 portant création et composition des sept commissions municipales permanentes ;

Vu la délibération n° 2021-97 du 25 novembre 2021 portant modification de la dénomination de la commission « Culture / Patrimoine / Protocole cérémonies / Elections / Citoyenneté / Relations avec les associations culturelles et domaine patrimonial communal » ;

Vu la délibération n° 2023-24 du 27 mars 2023 portant modification des membres de la commission « Education / Crèche / Garderie / Restaurant scolaire / Transport scolaire / Périscolaire / Relais assistants maternels / Espace d'Animation du Laudon » ;

Considérant la demande de M. Laurent Chaumard d'intégrer la commission « Education / Crèche / Garderie / Restaurant scolaire / Transport scolaire / Périscolaire / Relais assistants maternels / Espace d'Animation du Laudon » ;

Considérant la démission de Mme Karine Lamy-Quique de ses fonctions de conseillère municipale ;

Considérant l'installation de M. Rudy Sicard au Conseil Municipal le 4 mars 2024 et son souhait d'intégrer les commissions « Environnement / Développement durable / Gestion des espaces naturels / Déplacements / Economie tourisme / Marché / Commerces / Agriculture / Chemins ruraux et sentiers » et « Travaux neufs / Entretien / Voiries / Espaces publics / Bâtiments » ;

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- **Modifier** la composition des 4 commissions suivantes :
 - « Culture / Patrimoine / Protocole cérémonies / Elections / Citoyenneté / Relations avec les associations culturelles et domaine patrimonial communal »
 - « Environnement / Développement durable / Gestion des espaces naturels / Déplacements / Economie tourisme / Marché / Commerces / Agriculture / Chemins ruraux et sentiers »
 - « Education / Crèche / Garderie / Restaurant scolaire / Transport scolaire / Périscolaire / Relais assistants maternels / Espace d'Animation du Laudon »
 - « Travaux neufs / Entretien / Voiries / Espaces publics / Bâtiments »

Ainsi, les nouvelles compositions de ces commissions sont :

Commission « Culture / Patrimoine / Protocole cérémonies / Elections / Citoyenneté / Relations avec les associations culturelles et domaine patrimonial communal »

Le Maire, Président de droit
Mme Rose-Marie SORCE
Mme Véronique CANET
Mme Henriette EL HAGE
M. Vincent GASCA
M. Michaël DEHOORNE

Commission « Environnement / Développement durable / Gestion des espaces naturels / Déplacements / Economie tourisme / Marché / Commerces / Agriculture / Chemins ruraux et sentiers »

Le Maire, Président de droit
M. Frédéric GONDA
M. François CABY
M. Flavien LEGER
Mme Kamila MORISET
M. Gérard PASTOR
Mme Aude SCOTTON
M. Brice VANDEPITTE
M. Rudy SICARD

Commission « Education / Crèche / Garderie / Restaurant scolaire / Transport scolaire / Périscolaire / Relais assistants maternels / Espace d'Animation du Laudon »

Le Maire, Président de droit
Mme Elisabeth EMONET
Mme Chantal CHARVIN
Mme Henriette EL HAGE
Mme Aude SCOTTON
Mme Isabelle WHARMBY
M. Laurent CHAUMARD

Commission « Travaux neufs / Entretien / Voiries / Espaces publics / Bâtiments »

Le Maire, Président de droit
M. Hervé BANCOD
M. Christophe BOUCHER
M. Grégory de LA CHAPELLE
M. Vincent GASCA
M. Jean-Luc VAUTHIER
M. Rudy SICARD

La présente délibération modifie donc les délibérations :

- n° 2021-97 du 25/11/2021 pour la commission Culture / Patrimoine / Protocole cérémonies / Elections / Citoyenneté / Relations avec les associations culturelles et domaine patrimonial communal
- n° 2023-24 du 27/03/2023 pour la commission Education / Crèche / Garderie / Restaurant scolaire / Transport scolaire / Périscolaire / Relais assistants maternels / Espace d'Animation du Laudon »
- n° 2020-26 du 23/05/2020 pour les commissions « Environnement / Développement durable / Gestion des espaces naturels / Déplacements / Economie tourisme / Marché / Commerces / Agriculture / Chemins ruraux et sentiers » et « Travaux neufs / Entretien / Voiries / Espaces publics / Bâtiments »

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme, le 25 mars 2024

Le secrétaire de séance,
Chantal CHARVIN



Le Maire,
Michel BEAL



